



**DÉMATÉRIALISATION
ET CONFIANCE NUMÉRIQUE**



**Seine et Yvelines
Numérique**
L'innovation au service de tous

Un Système d'Archivage Électronique (SAE) est une solution numérique complète dédiée à la conservation à long terme des documents. Cette solution assure la sécurité, l'intégrité, la confidentialité et l'accessibilité des archives tout en respectant les exigences légales et réglementaires.

Constatant les besoins croissants et pointus des collectivités locales et de leurs établissements publics, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont décidé de développer la solution SYN'Archives pour répondre aux attentes.

La mise en œuvre de **SYN'Archives** a été confiée à Seine-et-Yvelines Numérique.



HÉLÈNE GUICHARD-SPICA

Directrice des Archives départementales des Yvelines



PIERRE CHANCEREL

Directeur des Archives départementales des Hauts-de-Seine

« Sans archives il n'y a pas d'histoire, sans archives il n'y a pas de droit ! Les archives d'une collectivité constituent en effet un bien précieux et sont autant d'informations sensibles qu'il convient de manipuler avec soin. Cependant, à l'heure actuelle, la majorité des acteurs publics n'a pas atteint sa maturité numérique. La juste conservation de leurs données numériques n'est pas encore acquise, alors que celles-ci constituent l'or noir de demain. SYN'Archives va considérablement simplifier les choses et ouvrir grand le champ des possibles. »

« Le code du patrimoine précise que les organismes publics sont tenus de conserver leurs archives à des fins de bonne administration, à des fins juridiques et à des fins historiques. SYN'Archives répond à un cahier des charges élaboré en tenant compte de la législation, des normes métiers en matière d'archivage et des contraintes des collectivités. Un système que les communes pourront apprendre à utiliser avec l'appui de la communauté d'archivistes des deux Départements, qui mettra à leur service ses compétences métier. »

QU'EST-CE QUE SYN'ARCHIVES ?

SYN'Archives est bien plus qu'un simple système d'archivage électronique. C'est une solution ergonomique, pérenne et évolutive, conçue pour simplifier le processus d'archivage et la consultation tout en garantissant la conformité aux normes. SYN'Archives s'adresse aussi bien aux archivistes professionnels, aux agents qu'au grand public en quête d'information. Il offre aux collectivités et à leurs établissements publics un système complet d'archivage électronique intermédiaire et définitif avec un bouquet de services intégrés.



En cours de certification pour les normes ISO 27001, OAIS et NF Z 42-013 : 2020, notre solution d'archivage électronique garantit un haut niveau de sécurité et de conformité pour la gestion de vos documents.

SYN'ARCHIVES, UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN

SYN'Archives propose un véritable bouquet de services sans surcoût, sans surprise, quelle que soit la taille de l'adhérent :

- + Conservation des archives intermédiaires et définitives.
- + Valeur probante garantie des documents.
- + Solution disponible au bureau ou en mobilité avec une simple connexion internet.
- + Accompagnement dédié par des experts métier (archivistes départementaux).
- + Nombre d'utilisateurs illimité.
- + Support utilisateur unique.
- + Hébergement souverain.
- + Formations de prise en main fonctionnelle et technique.
- + Club utilisateurs dédié pour échanger les bonnes pratiques et contribuer aux évolutions de la solution.
- + Si nécessaire, accompagnement du Centre Interdépartemental de Gestion dans la préparation de vos données pour les futurs versements.
- + Démarche de cybersécurité et/ou une sensibilisation aux risques.



LES AVANTAGES DE SYN'ARCHIVES

- + **Solution intégrée clé en main** : bien plus qu'un simple service technique, SYN'Archives propose un bouquet de services archivistiques complet qui limite les coûts (pas de personnel spécialisé supplémentaire).
- + **Facilité d'acquisition** : disponible sur simple décision de l'assemblée délibérante pour rejoindre la communauté SYN'Archives.
- + **Simplicité d'utilisation** : SYN'Archives simplifie le processus de versement (à la pièce, au dossier, par arborescence de fichiers, etc.) et la consultation est à la portée d'absolument tous les profils d'utilisateurs.
- + **Validation simplifiée** : la relation directe avec les Archives départementales facilite la validation des bordereaux d'élimination.
- + **Archivage flexible** : possibilité de gérer vos coffres individuellement ou en mutualisant les ressources mises à disposition par nos partenaires. Chaque utilisateur accède à l'information autorisée par les règles d'administration.
- + **Des archives garanties conformes et fiables à long terme** : le contrôle scientifique et technique par les archives départementales est garanti, de même que leur valeur probante.
- + **Hébergement sécurisé** : SYN'Archives garantit l'intégrité, la sécurité et la disponibilité de vos données en toutes circonstances. (Certification ISO 27001 en cours)
- + **Accessible en ligne (mode SaaS)** : une maîtrise de vos données sans la contrainte d'une infrastructure d'hébergement à gérer.
- + **Données protégées** : en cas d'attaque cyber de votre collectivité, vos données sont sécurisées dans SYN'Archives, elles restent toujours disponibles.



ALEXANDRE BEURNAUX

Adjoint à la Responsable - Service des Archives -
Direction Juridique Documentation Archives Saint-Quentin-en-Yvelines

«**Saint-Quentin-en-Yvelines [SQY] a participé au projet SYN'Archives depuis son lancement en tant qu'EPCI* pilote, en collaboration avec les Archives départementales des Yvelines et Seine-et-Yvelines Numérique, tous deux situés à Saint-Quentin-en-Yvelines.** SQY aura ainsi accès à une solution innovante et faite sur-mesure qu'elle n'aurait pu s'offrir seule en raison des coûts élevés de conception et entraînant une montée en compétence du service des Archives dans le domaine numérique. La gestion des documents électroniques sera facilitée par l'ergonomie de SYN'Archives, à la fois pour le service des Archives et pour les services versants.

Le club utilisateur de SYN'Archives va permettre un travail en réseau très intéressant, notamment avec les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines adhérentes »

*EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale

QUAND ET COMMENT REJOINDRE SYN'ARCHIVES ?

QUAND REJOINDRE SYN'ARCHIVES ? DÈS QUE POSSIBLE !

Il est indispensable d'anticiper votre entrée dans SYN'Archives et d'adapter les documents de cadrage un semestre avant votre bascule effective. Par exemple, pour une mise en œuvre opérationnelle mi-2025, il importe de vous engager d'ici à la fin 2024.

Un processus complet d'adhésion à SYN'Archives a été défini ; ainsi chaque collectivité est accompagnée individuellement à chaque étape de son engagement.

1. Exploration et planification :

- **Découvrez** la solution (contexte, enjeux et périmètre).
- **Prenez** connaissance des conventions d'adhésion.
- **Demandez** une estimation personnalisée en fonction de vos besoins.

2. Formalisation de votre pré-engagement à rejoindre SYN'Archives.

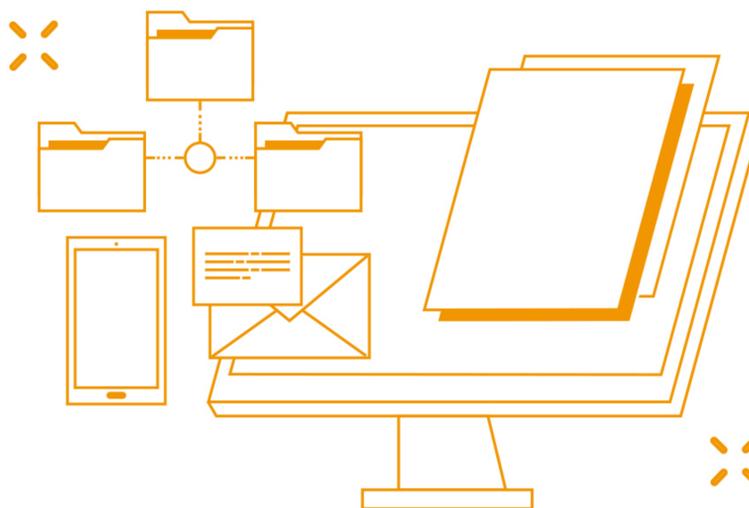
3. Approbation et signature :

- **Proposez** votre adhésion à votre assemblée délibérante.
- **Signez** la convention d'adhésion et le contrat de service associé.

4. Accompagnement personnalisé : bénéficiez d'une définition des besoins et de l'élaboration de la future gouvernance de vos données et de vos documents.

5. Lancement du projet : une fois les décisions prises, signez les documents requis et organisez la réunion de lancement.

Les étapes de découverte et de formalisation des pré-engagements peuvent se dérouler dès septembre 2024, pour une mise en service en 2025.



QUELS SONT LES DOCUMENTS À REMPLIR ?

Un pack d'adhésion complet est à votre disposition dès maintenant : outre des modèles de délibération et de convention formels, des modèles de politique d'archivage (PA) et de déclaration des pratiques d'archivage (DPA) vous sont proposés et seront simplement à compléter. Un accompagnement spécifique est délivré par la direction des Archives départementales si nécessaire.

Un bouquet de services complet disponible sur simple convention permettra de bénéficier de la solution SYN'Archives et de rejoindre sa communauté.

A QUELS TARIFS ?

Les tarifs incluant l'ensemble des services et l'abonnement annuel comportent une part fixe et une autre variable, en fonction de la taille de la collectivité ; ils ont été étudiés pour être accessibles à tous.

UN ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ

Seine-et-Yvelines Numérique, l'opérateur des Hauts-de-Seine et des Yvelines, assure à ses adhérents une solution complète avec une plateforme matérielle sécurisée et un hébergement fiable des données archivistiques. Nous mettons nos compétences et notre expertise à votre service, du conseil à la structuration de vos données jusqu'à l'assistance aux utilisateurs.

Les archives départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines proposent un accompagnement fonctionnel, une assistance au versement des données, une administration déléguée du système ainsi que les formations nécessaires.

Nous unissons nos compétences pour mieux servir les collectivités et les établissements publics dans leur stratégie d'archivage.

PRÉPAREZ AUJOURD'HUI LES ARCHIVES NUMÉRIQUES DE DEMAIN EN REJOIGNANT SYN'ARCHIVES !

POUR UNE ESTIMATION PERSONNALISÉE :

SYNARCHIVES@SY-NUMERIQUE.FR